

La Fondation Renaissance

La Fondation Renaissance a été créée en 1997 pour permettre aux institutions de prévoyance suisses de diversifier leurs placements en investissant de manière professionnelle et réglementée dans les PME suisses non cotées.

La Fondation gère CHF 300 millions de fonds souscrits provenant de 40 caisses de pension suisses.

Nouveau groupe de placement

La Fondation a décidé de lancer *Renaissance Evergreen* afin de répondre à la demande grandissante des caisses de pension pour des produits private equity avec la caractéristique particulière suivante: des rendements réguliers sur le long terme à travers le versement d'un dividende annuel aux investisseurs.

Le dividende annuel versé aux investisseurs provient des produits générés par les PME investies et détenues sans limitation de temps par le groupe de placement.

Renaissance Evergreen cible un rendement global entre 7% et 10%. Ce rendement comprend le versement annuel d'un dividende de participation de minimum 4% sur les capitaux appelés.

Renaissance Evergreen propose aux entrepreneurs suisses des solutions de financement durables, stables et de proximité. Ainsi, *Renaissance Evergreen* se différencie de la grande majorité des fonds de private equity, contraints de revendre leurs participations au plus tard à la clôture du fonds.

Renaissance Evergreen affiche un profil de risque moindre que les fonds classiques de private equity du fait que les sociétés sont acquises essentiellement en fonds propres, avec un recours marginal à la dette bancaire. De plus, les sociétés investies ont une profitabilité établie et durable.

Informations générales

Investisseurs	Caisses de pension suisses
Structure	Fondation de placement
Fondation	1997
Régulateur	CHS PP ¹
Gestionnaire	Renaissance Management SA
Auditeur	PricewaterhouseCoopers SA
Reporting	Rapport trimestriel non-audité Rapport annuel audité
Commission de gestion	0.95-1.45% p.a. en fonction d'une souscription avant/après le 30.06.2018 et l'application d'un rabais pour des souscriptions au-delà de 10 MCHF Commission calculée uniquement sur la base des capitaux appelés

Structure juridique « EVERGREEN »

Renaissance Evergreen est un groupe de placement ouvert, plus communément connu sous la qualification « EVERGREEN », avec la particularité d'une durée illimitée et des souscriptions s'effectuant au fur et à mesure des besoins financiers du groupe de placement. *Renaissance Evergreen* dispose d'un mécanisme de sortie permettant aux investisseurs de vendre tout ou partie de leurs parts détenues dans le groupe de placement.

Stratégie d'investissement

Renaissance Evergreen investit dans des PME suisses non cotées, tous secteurs confondus afin de prioriser la diversification du portefeuille d'investissement.

Renaissance Evergreen investit dans des PME ayant une capacité démontrée de générer des liquidités (« Free Cash Flow ») de manière régulière et pérenne. Ceci dans le but de disposer des liquidités nécessaires pour réaliser l'objectif du groupe de placement d'un versement annuel d'un dividende de participation aux investisseurs.

Ces PME disposent d'une taille critique suffisante (un chiffre d'affaires entre CHF 20 et 100 millions) avec des produits et services, une équipe dirigeante et des résultats financiers qui ont fait leurs preuves dans le passé et qui sont durables. Les sociétés de type « start-ups » en sont donc naturellement exclues.

La stratégie d'investissement est basée sur une détention des investissements sur le long terme, sans limite de temps et sans obligation de revente. Le groupe de placement investit son capital sous la forme de fonds propres ou de dettes privées.

Une gestion active du risque fait partie intégrante du suivi des investissements à travers une participation systématique du gestionnaire au conseil d'administration des sociétés investies. A ce titre, les Managing Partners du gestionnaire ont chacun occupé des postes à responsabilité dans des entreprises suisses ou étrangères, permettant de mettre à disposition leurs expériences managériales et opérationnelles au sein des conseils d'administration des participations.

Commission de performance	15% p.a. au-delà du seuil de 5%
Offre initiale de souscription	30.06.2019 Montant minimum de 5 MCHF
Liquidités	Dividende annuel de participation
Sortie	Par cession et/ou rachat des parts
Monnaie	CHF
Documentation	Prospectus
Conseil de fondation	Jean Rémy Roulet, Ueli Dietiker, Sassan Zaker, Franziska Hügli et Johnny Perera
Contact	Dr Christian Waldvogel Managing Partner tél. (058) 201 17 80 cw@renaissance.net

¹ Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle



Message du Président de la Fondation

M. Jean Rémy Roulet, Directeur de la CPPIC², président de l'ASIP depuis 2016.

Renaissance est l'unique fondation de placement dédiée au financement des PME suisses non cotées.

Les caisses de pension fondatrices de Renaissance ont choisi une fondation de placement afin de bénéficier d'une structure régulée de droit suisse, contrairement aux sociétés en commandite non régulées et « off-shore » généralement utilisées par les fonds de private equity.

Le fait que la Fondation ait été créée à l'initiative de caisses de pension a permis la mise en place d'une gouvernance et d'une organisation qui protègent au mieux les intérêts des investisseurs. Cela se reflète entre autres à travers des reportings trimestriels et annuels détaillés aux investisseurs et par la validation de toute décision d'investissement par le Conseil de fondation.

Cela se reflète également par une stricte maîtrise des coûts (« Total Expense Ratio » TER) à travers une commission de gestion de maximum 1.45% par année, pouvant être réduite jusqu'à 0.95% pour des souscriptions de CHF 50 millions ou plus. En outre, la commission de gestion est calculée sur la base des fonds effectivement investis (en lieu et place des fonds souscrits comme cela est habituellement le cas pour cette classe d'actifs).

Renaissance Evergreen est géré par la société suisse Renaissance Management SA habilitée auprès de la CHS PP. Ce choix s'opère dans la continuité étant donné que Renaissance Management SA gère déjà la Fondation et ses groupes de placement depuis 2003.

Les quatre raisons principales suivantes justifient l'inclusion de *Renaissance Evergreen* dans l'allocation d'une caisse de pension:

- 1 De par sa focalisation sur les investissements directs dans les PME suisses non cotées, *Renaissance Evergreen* complète idéalement une allocation de fonds-de-fonds en private equity en application du principe « core-satellite ».
- 2 De par sa structure suisse réglementée, *Renaissance Evergreen* offre les conditions cadres idéales pour un premier engagement pour des caisses de pension novices en private equity.
- 3 De par ses investissements sélectifs dans des PME suisses performantes, *Renaissance Evergreen* représente une opportunité attractive de rendement pour les caisses de pension suisses avec le versement annuel d'un dividende de participation.
- 4 De par ses investissements dans des actifs réels et tangibles en Suisse, *Renaissance Evergreen* contribue au renforcement du tissu économique suisse. Depuis sa création en 1997, la Fondation Renaissance a contribué à la création de 3000 emplois en Suisse.



Analyse du gestionnaire

Dr. Christian Waldvogel, Managing Partner de Renaissance Management SA.

De nombreuses PME suisses ont démontré leur capacité d'établir des positions leaders dans des marchés de niche au plan international ou des positions dominantes sur le plan national, tous secteurs confondus. Malgré (ou grâce à) la cherté du franc suisse, ces PME ont été obligées d'optimiser leur structure de coûts et leur compétitivité à l'exportation.

Ainsi, ces PME représentent des opportunités attractives d'investissement, d'autant plus qu'elles sont nombreuses à devoir régler leur succession complète ou partielle dans le court à moyen terme.

Quant au choix du mode de financement, les PME suisses recherchent différentes solutions. Certaines restent attachées au modèle classique du private equity qui impose une revente de la participation dans les 4 à 6 ans après son acquisition.

D'autres PME, en nombre grandissant, recherchent des financements sur le long terme, sans obligation de revente, afin de renforcer la stabilité actionnariale et le développement durable de la société. *Renaissance Evergreen* répond précisément à cette demande grandissante.

Dans ce cadre-là, *Renaissance Evergreen* représente une alternative unique pour les entrepreneurs suisses qui recherchent des solutions de financement de proximité qui s'inscrivent dans le long terme, sans limite de temps et sans obligation de revente. *Renaissance Evergreen* permet l'établissement d'un véritable partenariat « win-win » et durable entre les PME suisses et les caisses de pension.

Depuis sa fondation en 2003, Renaissance Management SA a toujours été focalisé exclusivement sur le financement des PME suisses. Cela lui a permis d'établir un accès direct et privilégié aux PME suisses et d'établir une base de données complète répertoriant plus de 1200 PME suisses à la recherche potentielle de financement dont certaines représentent déjà des opportunités d'investissements concrètes pour *Renaissance Evergreen*.

Renaissance Evergreen cible le versement d'un dividende annuel de minimum 4% sur les capitaux appelés. A ceci se rajoute la croissance de la Valeur Nette d'Inventaire (VNI), en fonction du développement des investissements, pour réaliser un rendement global entre 7% et 10%.

Ces objectifs de rendement ont été déterminés en fonction des rendements réalisés par la Fondation Renaissance depuis 2005 sur les investissements de type « buyouts ». Ces investissements ont généré un TRI³ brut moyen de 16% sur fonds propres, correspondant à un TRI brut moyen de 10% sans levier bancaire.

Ainsi, ce TRI réalisé depuis 2005 par Renaissance est supérieur au TRI brut moyen de 8% nécessaire pour atteindre l'objectif d'un versement annuel d'un dividende de minimum 4% sur les capitaux appelés.

² Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction

³ Taux de Rendement Interne